

# DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX SEVRES



## **Extension du seuil de l'obligation de recours aux téléprocédures des professionnels**

*Document à usage interne dont les informations  
ne sont pas opposables à l'administration*

# Le contexte

## 1) Des téléprocédures de plus en plus utilisées par les professionnels

### ✓ Télédéclaration

- TDFC: +33% en 2009

- TéléTVA : +15% au niveau national, + 10 % pour le 79

de manière générale, une croissance des entreprises optantes de 20%

### ✓ Télépaiement

- une croissance continue: la part des télérèglements atteint 80% début 2009

- 130 milliards de TVA sur les 165 milliards tous impôts professionnels téléréglés confondus.

## Rappel des téléprocédures existantes

### **Téléprocédures « EDI » : Echange de Données Informatisé.**

- Elles permettent l'envoi à la DGFIP de fichiers contenant des informations déclaratives et de paiement.
- Ces fichiers sont générés automatiquement, à partir des informations comptables, par les applications de comptabilité-gestion des professionnels (experts-comptables, OGA...) ou des entreprises. Après contrôles, les informations sont intégrées dans le système informatique de la DGFIP.
- La transmission de ces fichiers à la DGFIP est obligatoirement effectuée par un partenaire EDI habilité.
- TDFC (déclarations de résultats et de CVAE) et EDI-TVA (déclarations et paiements de TVA) fonctionnent selon ce principe.

### **Téléprocédures « EFI » : Envoi de Formulaire Informatisé.**

- Les informations déclaratives et de paiement font l'objet d'une saisie en ligne sur un portail internet par le déclarant, identifié au moyen d'un certificat numérique.
- EFI-TVA (déclarations et paiements de TVA) et le Télérèglement de l'IS, de la TS et de la CVAE fonctionnent selon ce principe.

## Les avantages des téléprocédures professionnelles

### Mode EFI :

- Télédéclaration et Télérèglement réalisés directement en ligne
- Accès à ce service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Sécurité des échanges entre les entreprises et l'administration garantie
- Prélèvement des sommes dues uniquement à la date limite de paiement donc pas d'avance de trésorerie à constituer
- Aide en ligne directement disponible lors de la saisie de données.

### Mode EDI :

- Transmission à l'administration fiscale de fichiers contenant les données déclaratives de paiement de l'entreprise par un prestataire de service, le partenaire EDI
- Télétransmissions réalisées par le partenaire EDI qui est le prestataire de comptabilité-gestion de l'entreprise (cabinet comptable ou organisme de gestion agréé)
- Extraction automatique des données des fichiers à partir de votre comptabilité informatisée

## Le recours obligatoire aux téléprocédures professionnelles aujourd'hui

**Les entreprises ayant obligation de recourir aux téléprocédures professionnelles sont :**

### Pour TELETVA :

- Depuis le 1er janvier 2007, les entreprises dont le CA HT >760 000 euros

### Pour TDFC :

- depuis le 1er mai 2001, les entreprises relevant de l'impôt sur les sociétés dont le CA HT est > 15 M d'euros
- depuis le 1er janvier 2008 les Organismes de Gestion Agréés (OGA) ont l'obligation d'utiliser TDFC pour les déclarations de leurs adhérents

### Les entreprises relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) :

Obligation de transmettre par voie dématérialisée leurs déclarations de TVA, de résultat et leur liasse fiscale ainsi que de télérégler leur TVA, IS et TS quel que soit leur CA.

## Les sanctions encourues en cas de non respect des obligations de télétransmission (article 1738 du CGI)

**Non respect de l 'obligation de télédéclaration (mentionnée à l 'article 1649 quater B quater du CGI)** : majoration de 0,2% du montant des droits dus correspondant à la déclaration déposée suivant un autre procédé avec une pénalité minimum de 60 €.

**Non respect de l 'obligation de télérèglement de la TVA (indiquée à l 'article 1695 quater du CGI)** : majoration de 0,2% du montant des sommes dues dont le versement a été effectué selon un autre mode de paiement (virement, chèque ou espèce) avec une pénalité minimum de 60 €.

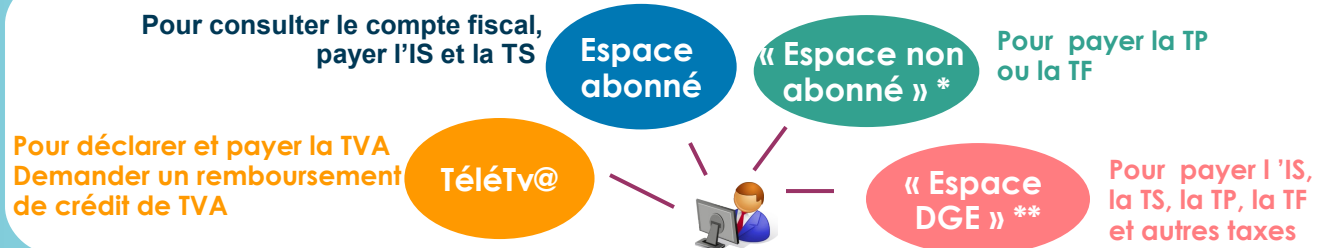
**Non respect de l 'obligation de télérèglement de l 'IS et de la TS (indiquée à l 'article 1681 septies du CGI)** : majoration de 0,2% du montant des sommes dues dont le versement a été effectué selon un autre mode de paiement (virement, chèque ou espèce) avec une pénalité minimum de 60 €.

La pénalité de non respect de l 'obligation de télédéclaration peut être cumulée avec celle relative au non respect de télérèglement.

## Vers un accès unique et sécurisé

### Aujourd'hui

➔ Une offre  
aux accès  
multiples



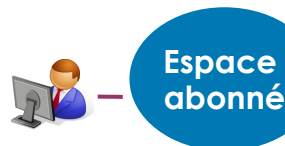
### À partir de Février 2009

➔ Un accès dans un  
Espace abonné  
unique et une seule  
procédure d'adhésion  
pour tous les services  
en ligne



### A terme

➔ Toutes les télé-procédures  
et toutes les démarches seront  
accessibles dans l'espace  
abonné



\* saisie du numéro fiscal et références de l'avis

\*\* saisie du SIRET et d'un mot de passe

## Un accès aux services en ligne simplifié à partir de l'espace abonné

Actualité | Contacts | Questions fréquentes | Plan du site | Pour la presse | Nous connaître

Bienvenue sur le site de l'administration fiscale

impots.gouv.fr

LA LETTRE D'INFO  
Recevez par mail les dernières actualités fiscales  
S'inscrire à la Lettre

Vendredi 23 Octobre 2009

**Taxe d'habitation et redevance audiovisuelle 2009**  
La taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle des particuliers sont acquittées en même temps. Si vous n'êtes pas mensualisé, la date limite de paiement est fixée cette année au 16 novembre ou au 15 décembre 2009.

**Avertissement**  
La direction générale des finances publiques vous informe de l'existence de courriers électroniques frauduleux et vous recommande quelques consignes de sécurité.

**PARTICULIERS** > Déclarer vos revenus, payer en ligne, consulter votre compte

**PROFESSIONNELS** > Connaître la fiscalité des entreprises, déclarer et payer en ligne

**COLLECTIVITES LOCALES** > Disposer d'une aide à la gestion de la fiscalité locale

**DOCUMENTATION** > Accéder aux textes pratiques et officiels ainsi qu'aux données statistiques

LOCALES DOCUMENTATION

**Espace abonné**

- Accédez à votre espace
- Abonnez-vous à votre espace
- Renouvelez / réactivez vos accès
- En savoir plus sur l'abonnement

RECHERCHE

Tapez un mot-clé

ENVOYER

Accéder à la RECHERCHE DETAILLÉE

RECHERCHE DE FORMULAIRES

Bienvenue dans l'espace des professionnels

Cette page vous présente des informations sur tous vos services en ligne et l'actualité fiscale. Si vous souhaitez déclarer et payer votre TVA de manière dématérialisée, cliquez sur les liens ci-dessous.

### En savoir plus

- Téléprocédures : Quel choix ? Quelles obligations pour mon entreprise ?
- Je passe par mon expert-comptable ou un intermédiaire pour déclarer (mode EDI)
- Je fais moi-même mes démarches par internet : déclarer la TVA, payer..(mode EFi)
- Delice pro - demander un certificat
- Delice pro - révoquer un certificat

### Services en ligne

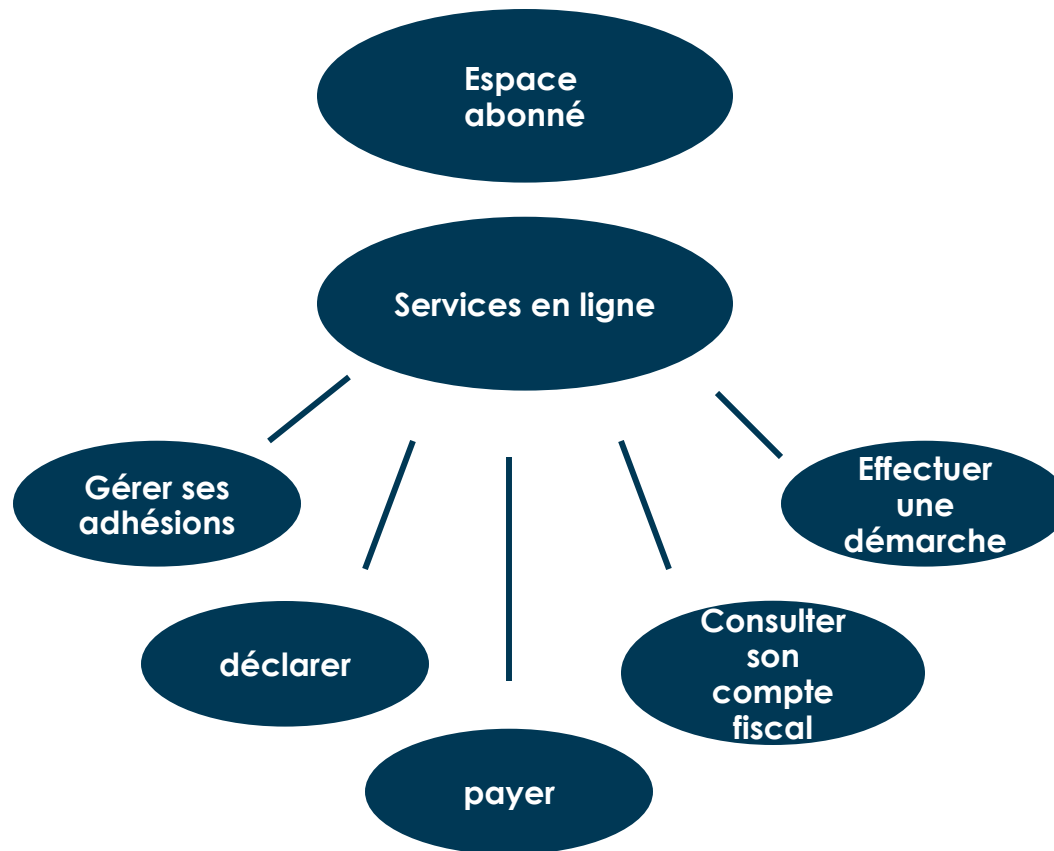
- TéléTVA par internet : j'adhère
- TéléTVA par internet : je déclare et je paye

### Espace abonné .....

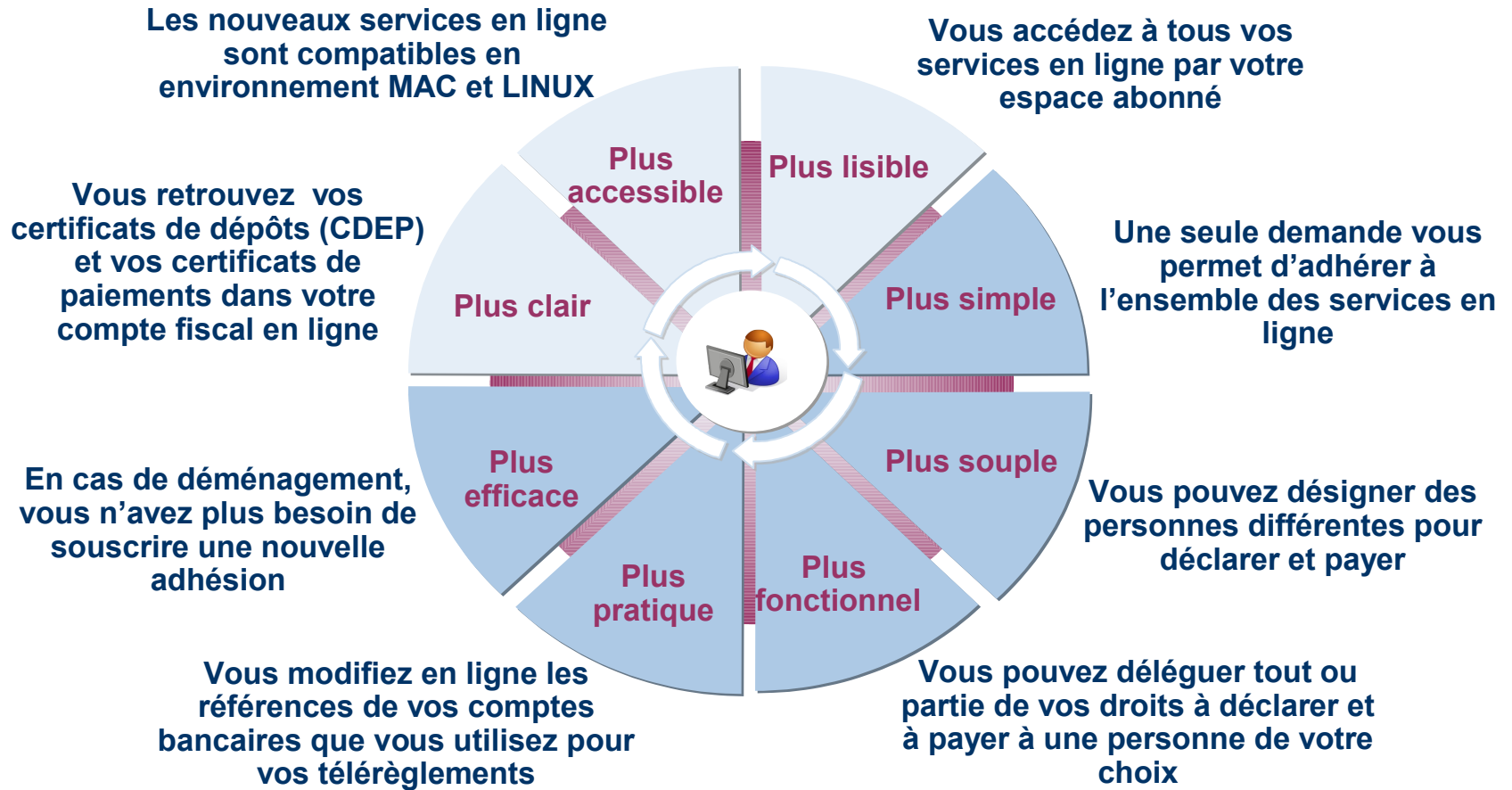
Créez votre espace abonné et profitez pleinement de tous nos services en ligne : déclaration, consultation, paiement, calcul...

- Accédez à votre espace
- Abonnez-vous à votre espace
- Renouvelez / réactivez vos accès
- En savoir plus sur l'abonnement

## Un accès aux services en ligne simplifié



## Les avantages des nouvelles téléprocédures



Les avantages des nouvelles Téléprocédures pour déclarer et payer en ligne la TVA  
Les avantages de la nouvelle procédure d'abonnement

## L 'accès à l'espace abonné

The screenshot shows a vertical navigation menu on the left side of a website. At the top, there are three circular icons representing different user types: 'PARTICULIERS' (blue), 'COLLECTIVITES LOCALES' (purple), and 'DOCUMENTATION' (light blue). Below these is a section titled 'Espace abonné' with a circular icon. Under this section, there are five links with orange arrowheads: 'Accédez à votre espace', 'Abonnez-vous à votre espace', 'Renouvelez / réactivez vos accès', and 'En savoir plus sur l'abonnement'. Below the 'Espace abonné' section is a search bar with the text 'RECHERCHE' and a magnifying glass icon. The search bar contains the placeholder text 'Tapez un mot-clé'. Below the search bar is a blue button with the text 'ENVOYER'. At the bottom of the search section, there are two links: 'Accéder à la RECHERCHE DETAILLEE' and 'RECHERCHE DE FORMULAIRES'.

VOS IMPÔTS VOS PRÉOCCUPATIONS CALENDRIER VOS DROITS ACCÈS SPÉCIALISÉS

### Professionnels

Bienvenue dans l'espace des professionnels

Cette page vous présente des informations sur tous vos services en ligne et l'actualité fiscale. Si vous souhaitez déclarer et payer votre TVA de manière dématérialisée, cliquez sur les liens ci-dessous.

#### En savoir plus

- [Téléprocédures : Quel choix ? Quelles obligations pour mon entreprise ?](#)
- [Je passe par mon expert-comptable ou un intermédiaire pour déclarer \(mode EDI\)](#)
- [Je fais moi-même mes démarches par internet : déclarer la TVA, payer..\(mode EFI\)](#)
- [Delice pro - demander un certificat](#)
- [Delice pro - révoquer un certificat](#)

#### Services en ligne

- [TéléTVA par internet : j'adhère](#)
- [TéléTVA par internet : je déclare et je paye](#)

#### ⊙ Espace abonné .....

Créez votre espace abonné et profitez pleinement de tous nos services en ligne : déclaration, consultation, paiement, calcul...

- [Accédez à votre espace](#)
- [Abonnez-vous à votre espace](#)

## Étape préalable : création de l'espace abonné

### ○ Espace abonné

Créez votre espace abonné et profitez pleinement de tous nos services en ligne: déclaration, consultation de votre compte fis calcul...

- Accédez à votre espace
- Abonnez-vous à votre espace
- Renouvelez / réactivez vos accès

**A l'issue de la confirmation des données saisies, un numéro d'abonné est délivré par le système.**

**Ce formulaire doit être imprimé et conservé, il reprend le numéro d'abonné et les questions de confiance indispensables pour renouveler son certificat ou réactiver son espace.**

**L'utilisateur peut ensuite accéder aux services en ligne et adhérer pour le compte d'une ou plusieurs entreprises.**

**Aux connexions suivantes, l'espace abonné sécurisé sera accessible immédiatement après présentation du certificat.**



**Vos coordonnées**

**Usager**

Número du certificat :	0D00B0000000DB0000F00000F1234C40
Autorité de Certification :	Autorité Y
Date de validité :	31/12/2005
Civilité :	Monsieur
Nom :	Martin
Prénom :	Thierry
Número d'abonné :	20043070000001

**Entreprise d'appartenance**

Entreprise étrangère :	non
S.I.R.E.N (ou équivalent) :	123456789
Raison sociale :	S.A.R.L. Dupont

**Contact**

Número de téléphone professionnel :	0145464748
Adresse mél professionnelle :	tmartin@yahoo.fr
Número de la voie :	20
Nature de la voie :	boulevard
Libellé de la voie :	Jean Jaurès
Complément d'adresse :	
Code postal :	92100
Ville :	Boulogne Billancourt
Pays :	France

**Questions de confiance**

Question 1 :	Quel est votre surnom ?
Réponse :	CLR
Question 2 :	Le nom de votre lycée ?
Réponse :	Renan
Question 3 :	Votre hobby ?
Réponse :	Cuisine

**Modifier** 

## L'adhésion

impots.gouv.fr AIDE

**ESPACE ABONNÉ**

GÉRER DÉMARCHES

**Espace abonné**

Bienvenue,

Vous avez créé votre espace abonné, vous pouvez maintenant adhérer aux services en ligne dont vous avez besoin : déclarer, payer vos impôts professionnels, consulter votre compte fiscal, initier et suivre une démarche.

**MON ESPACE**

- 0 communiqué
- 0 nouveau message personnel

➤ Poser une question générale

**MES SERVICES**

**J'adhère**

➤ Gérer vos adhésions

Pour le service "Payer", je déclare mes comptes bancaires

➤ Gérer vos comptes bancaires

**Adhérer/Gérer**

Professionnels

**VOS ADHESIONS**

Adhérer aux services en ligne, suivre vos demandes d'adhésion ou supprimer un formulaire d'adhésion

➤ Gérer vos adhésions

Consulter ou modifier l'état de vos habilitations aux services en ligne

➤ Gérer vos habilitations

**VOS DROITS D'ACCES**

Mettre à jour, suivre ou supprimer vos demandes de substitutions

➤ Gérer vos substitutions

Désigner vos administrateurs suppléants, modifier, supprimer ou réactiver leurs droits d'accès

➤ Gérer vos administrateurs suppléants

Déléguer vos droits d'accès à un service en ligne ou modifier vos délégations

➤ Gérer vos délégations

**VOS COMPTES BANCAIRES**

Adhérents au service « payer », vous pouvez déclarer, modifier, supprimer vos comptes bancaires

➤ Gérer vos comptes bancaires

**VOS INFORMATIONS PERSONNELLES**

Consulter ou modifier vos coordonnées professionnelles

➤ Gérer vos coordonnées

La date de validité de votre certificat arrive à échéance ?

➤ Gérer votre certificat

## Les nouveautés

Plus simple

### L'adhésion

Gérer ses  
adhésions

1 seule  
demande  
pour adhérer  
à l'ensemble  
des services  
en ligne

**Effectuer une demande d'adhésion**

Saisie du numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent).

Vous devez saisir le numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent) de l'entreprise pour laquelle vous souhaitez effectuer une demande d'adhésion pour un service en ligne.

Entrez le numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent)\* (champ obligatoire)

Valider Effacer

Étape 1

**Votre demande d'adhésion**

Vous avez sélectionné l'entreprise suivante :

Numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent) : 123456789  
Dénomination : Martin Distribution

Situation de l'entreprise : hors du périmètre DGE

Votre adhésion sera rattachée à l'établissement principal qui suit :

Adresse fiscale de l'entreprise : 55, rue des Lauriers  
77000 Melun

Si ces informations ne correspondent pas à la situation de votre entreprise, votre demande risque d'être rejetée.  
Pour vérifier la validité de vos données d'identification, arrêtez cette procédure et veuillez prendre contact avec votre Service des Impôts des Entreprises gestionnaire.

Étape 2

**Vous agissez pour le compte de cette entreprise en tant que :**

Champ obligatoire

Représentant légal  
 Personne mandatée

**Sélectionnez le(s) service(s) :**

Désignation service	Motif de l'indisponibilité
<input type="checkbox"/> Déclarer TDFC	
<input type="checkbox"/> Déclarer TVA filière EDI	
<input type="checkbox"/> Déclarer TVA filière EFI	
<input checked="" type="checkbox"/> Payer l'impôt sur les sociétés	
<input type="checkbox"/> Payer la Taxe sur les salaires	
<input type="checkbox"/> Payer TVA filière EDI	
<input type="checkbox"/> Payer TVA filière EFI	
<input type="checkbox"/> Consulter le Compte fiscal	?
<input type="checkbox"/> Démarches	?

Étape 3

Si votre demande d'adhésion porte sur le service "Payer", elle ne pourra être prise en compte que si au moins un compte bancaire a été déclaré pour cette demande d'adhésion.

Après validation de chacune de vos demandes d'adhésion par le Service des Impôts des Entreprises compétent, vous serez administrateur titulaire du (ou des) service(s) concerné(s) : Payer, Consulter, Déclarer, Démarches.

Étape précédente Effacer Valider

Étape précédente Valider

## L'adhésion

**Les formulaires d'adhésion en ligne doivent être validés par l'administration fiscale**

**Ce formulaire est identifié par un numéro de formulaire d'adhésion. Il est envoyé au service gestionnaire de l'établissement principal (SIE) sélectionné au cours du processus d'adhésion.**



- **Les usagers qui ne sont pas les représentants légaux de l'entreprise doivent accompagner leur demande d'un mandat papier.**
- **Pour les adhésions aux services de paiement : l'utilisateur doit déclarer des comptes bancaires et envoyer les formulaires d'autorisation de prélèvement aux établissements bancaires correspondants**

## La délégation

Adhérer/Gérer

Professionnels

### VOS ADHESIONS

Adhérer aux services en ligne, suivre vos demandes d'adhésion ou supprimer un formulaire d'adhésion

↳ Gérer vos adhésions

Consulter ou modifier l'état de vos habilitations aux services en ligne

↳ Gérer vos habilitations

### VOS DROITS D'ACCES

Mettre à jour, suivre ou supprimer vos demandes de substitutions

↳ Gérer vos substitutions

Désigner vos administrateurs suppléants, modifier, supprimer ou réactiver leurs droits d'accès

↳ Gérer vos administrateurs suppléants

Déléguer vos droits d'accès à un service en ligne ou modifier vos délégations

↳ Gérer vos délégations

La gestion des délégations est accessible par ce menu

### VOS COMPTES BANCAIRES

Adhérents au service « payer », vous pouvez déclarer, modifier, supprimer vos comptes bancaires

↳ Gérer vos comptes bancaires

### VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Consulter ou modifier vos coordonnées professionnelles

↳ Gérer vos coordonnées

La date de validité de votre certificat arrive à échéance ?

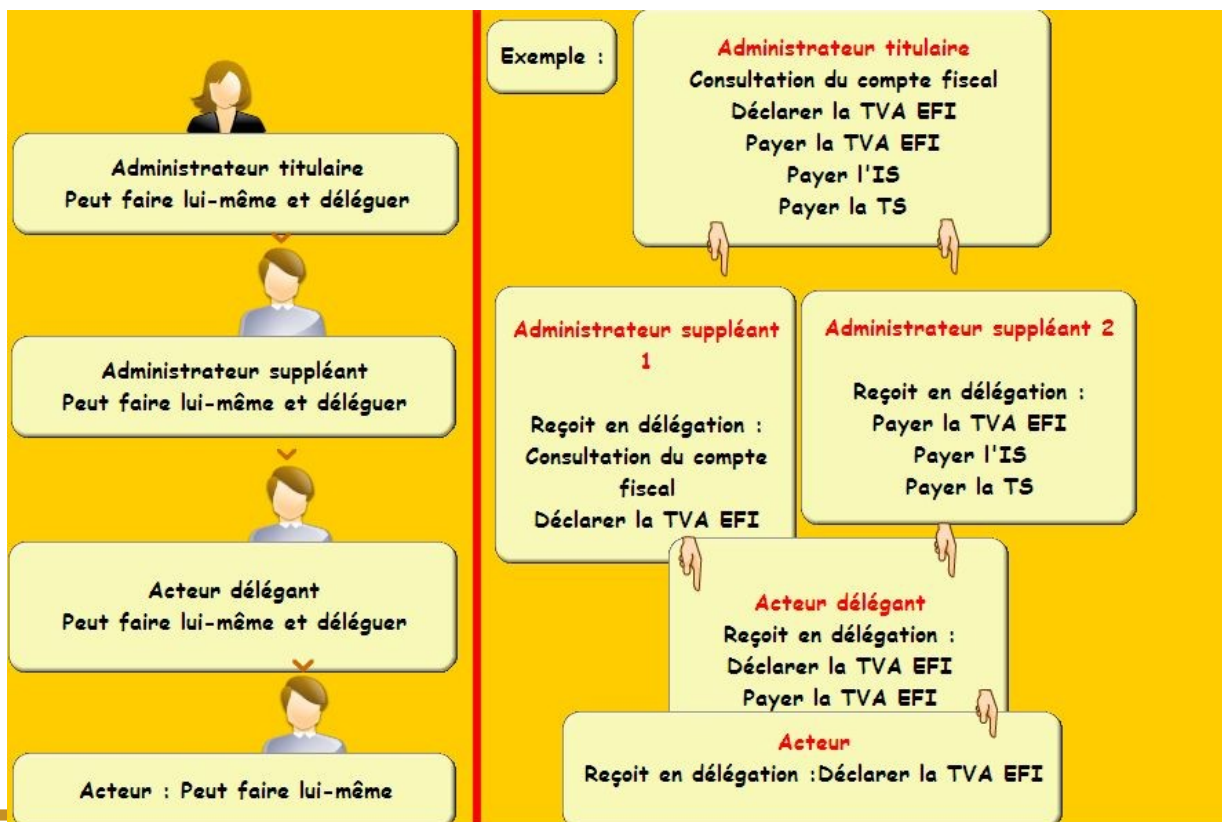
↳ Gérer votre certificat

## Les nouveautés

plus fonctionnel

La délégation est une nouvelle offre de service qui permet d'attribuer tout ou partie des habilitations détenues par l'utilisateur ayant préalablement créé son espace abonné et possédant un numéro d'abonné.

Gérer ses  
adhésions



L'utilisateur est seul responsable des habilitations de ses délégataires. Les délégations sont effectives immédiatement dans le système.

## Les nouveautés

plus pratique

Les procédures exigées actuellement lors des déménagements sont supprimées

Gérer ses adhésions



**Gérer vos Comptes Bancaires**

**Information**

Vous pouvez accéder à vos comptes bancaires rattachés aux services "Payer Impôt sur Sociétés", "Payer Taxe sur les Salaires" ou "Payer TVA" déjà validés par le service des impôts; ou rattachés à un formulaire de demande d'adhésion en attente de validation.

**Sélectionner un accès aux comptes bancaires**

Le lien "Accéder à vos comptes" vous permet de consulter, modifier, supprimer ou déclarer un compte bancaire.

Services validés ou formulaire	Gestion de vos Comptes Bancaires
Payer Impôts sur les Sociétés	➤ <a href="#">Accéder à vos comptes</a>
Payer Taxe sur les Salaires	➤ <a href="#">Accéder à vos comptes</a>
Payer TVA	➤ <a href="#">Accéder à vos comptes</a>
Vos formulaires de demande d'adhésion	➤ <a href="#">Accéder à vos comptes</a>

Une gestion en ligne des comptes bancaires est proposée dans l'espace abonné :

- prise en compte immédiate dans le Système d'Information

## Les nouveautés

plus souple

déclarer

payer

impots.gouv.fr - Consultation de l'espace abonné des Professionnels - Microsoft Internet Explorer

Espace abonné

Jean Dupont  
Validité du certificat: 03/07/2007

ESPACE ABONNÉ  
GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER

DOSSIER COURANT  
SIREN 123 456 789  
SARL Martin Distribution

MON ESPACE  
2 communiqués  
2 nouveaux messages personnels

MES SERVICES

- Consulter mon compte fiscal
- Payer IS
- Déclarer TVA
- Payer TVA

© 2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Déclarer et Payer  
constituent désormais 2  
actes dissociés

l'utilisateur peut désormais:

- désigner des personnes différentes pour déclarer et payer
- effectuer la déclaration et le paiement en 2 temps

## Le compte fiscal

Consulter  
son  
compte  
fiscal

Le compte fiscal vous permet notamment:

- d'avoir une vision d'ensemble de vos déclarations et de vos paiements
- de suivre vos demandes de remboursement de crédit de TVA.

Ce compte s'enrichit de deux nouvelles informations.

Historique des paiements	Situation de la dette fiscale	Impôt sur les sociétés et contributions assimilées	TVA et taxes assimilées	Taxe Professionnelle	Taxe Foncière	vision Usage
<b>Les dernières déclarations</b>						
<b>Impôt sur les sociétés</b>						
Période	Régime	Type	Mode de dépôt	Date dépôt	Résultat	Régime groupe
Exercice clos le 30/09/2004	RN	DI	TDFC	16/12/2004	19 171 €	
<b>TVA et taxes assimilées</b>						
Période	Régime TVA	Type	Mode de dépôt	Date de dépôt	Total à payer ou crédit de TVA	
Janvier 2006	EM	DI	SER	15/02/2006	0 €	
<b>Les derniers paiements</b>						
<b>Impôt sur les sociétés et contributions assimilées</b>						
Date de règlement	Nature du règlement	Période d'imposition	Référence et nature de la dette	Date de mise en recouvrement	Date limite de paiement	Montant
15/04/2005	Virement	Du 01/10/2003 au 30/09/2004	Solde	15/04/2005	15/04/2005	<-2,00 > €
<b>TVA et taxes assimilées</b>						
Date de règlement	Nature du règlement	Période d'imposition	Référence et nature de la dette	Montant		
secteur d'activité n° 1 à compter du 01/01/1998						
15/01/2006	Virement	Décembre 2005		9 701,00 €		
<b>Taxe Professionnelle</b>						
Date de règlement	Nature du règlement	Période d'imposition	Référence et nature de la dette	Date de mise en recouvrement	Montant	
AV JEAN MERMOZ 89000 AUXERRE						
15/10/2005	Virement	2004		15/10/2005	33 192,00 €	

Les nouveautés

plus clair

Consulter  
son  
compte  
fiscal

Désormais, les certificats de dépôts des déclarations et des demandes de remboursement (CDEP) et les certificats de prise en compte des ordres de paiement (CPOP) sont affichés dans le compte fiscal.

Agent et usager disposent d'une vision partagée des Téléprocédures en cours d'enregistrement.

The screenshot shows the 'Impots.gouv.fr' website interface. At the top, there are navigation links: 'PAGE PRECEDENTE', 'PAGE SUIVANTE', 'PAGE VISITE GUIDEE', 'IMPRIMER', and 'AIDE'. The main content area is titled 'PROFESSIONNELS' and includes a 'CONSULTER LE COMPTE' button. Below this, there is a section for 'ACCES AU COMPTE FISCAL' with the text 'Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le 26/10/2006'. A yellow oval highlights the 'LES TELEPROCEDURES EN COURS D'ENREGISTREMENT' section, which contains a table of declarations and payments.

LES TELEPROCEDURES EN COURS D'ENREGISTREMENT					
Déclarations ou demandes de remboursement TVA					
Date de dépôt	Impôt	Période	Numéro de certificat de dépôt		
23/10/2006	TVA	Septembre 2006	TVA-2006307-44484-37083-00343-27392-5F		
Paiement de TVA					
Période	Référence et nature de la dette	Date limite de paiement	Date du certificat de paiement	Numéro du certificat de paiement ou référence fiscale	Montant du paiement
Septembre 2006	déclaration de TVA	24/10/2006	23/10/2006	600000005582	10 500,00 €

Below the highlighted table, there is another section titled 'VOS DERNIERES DECLARATIONS' with a sub-section 'Impôt sur les sociétés'. It shows a table with columns for 'Période', 'Régime', 'Type', 'Mode de dépôt', 'Date de dépôt', 'Résultat', and 'Régime groupe'. The data row indicates 'Exercice clos le 31/12/2004', 'Régime normal', 'Dépôt rectificatif', 'Déclaration transmise par télé-procédure', and 'Date de dépôt 29.06.2006'. Below this, there is another table for 'TVA et taxes assimilées' with columns for 'Période', 'Régime TVA', 'Type', 'Mode de dépôt', 'Date de dépôt', and 'Total à payer ou crédit de TVA'.

La dématérialisation des attestations fiscales

plus clair

Consulter  
son  
compte  
fiscal

Disponible en Décembre 2009, cette nouvelle fonctionnalité permettra aux entreprises soumises à l'IS et assujetties à la TVA :

- de faire une demande
- et d'obtenir l'attestation sous forme de fichier PDF sécurisé.

impots.gouv.fr

PROFESSIONNELS

SARL CHAUSSEY  
SIREN : 399 277 085  
Service professionnels :  
service impots des  
professionnels

Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le 12/12/2008

ACCÈS PAR IMPÔT | HISTORIQUE DES PAIEMENTS | SITUATION DE LA DETTE FISCALE | **ATTESTATION FISCALE**

**VOS TELEPROCEDURES EN COURS D'ENREGISTREMENT**

Déclarations ou demandes de remboursement de TVA				
Date de dépôt	Intêt	Période	Numéro du certificat de dépôt	
29-11-2008 16:16:39	TVA	Octobre 2008	TR-2016325-47602-14485-59948-21286-87	

**VOS DERNIERES DECLARATIONS**

Impôt sur les sociétés

Exercice clos le	Période	Régime	Type	Mode de dépôt	Date de dépôt	Montant	Régime groupé
31-12-2008		Régime normal	Dépôt initial	Saisie par le service	03/03/2007	278 297 €	

TVA et taxes assimilées

Période	Régime TVA	Type	Mode de dépôt	Date de dépôt	Total à payer ou crédit de TVA
Octobre 2008	Réel normal - mensuel	Déclaration initiale	Déclaration transmise par télé-procédure	20/11/2008	58 572 €
Jan 2008	Réel normal - mensuel	Déclaration initiale	Déclaration transmise par télé-procédure	21/07/2008	416 326 €

**VOS DERNIERS PAIEMENTS**

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées

Date de règlement	Nature du règlement	Période d'imposition	Référence et nature de la dette	Date de mise au recouvrement	Date de mise de paiement	Montant
15/12/2007	Télépaiement	2007	Accepte		15/12/2007	21 297,00

TVA et taxes assimilées

Date de règlement	Nature du règlement	Période d'imposition	Référence et nature de la dette	Montant

# Vos contacts :

Les services des impôts des entreprises :

[sip-sie.bressuire@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.bressuire@dgfip.finances.gouv.fr) ;  
[sip-sie.melle@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.melle@dgfip.finances.gouv.fr) ;  
[sie.niort@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sie.niort@dgfip.finances.gouv.fr) ;  
[sip-sie.parthenay@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.parthenay@dgfip.finances.gouv.fr) ;  
[sip-sie.saint-maixent@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.saint-maixent@dgfip.finances.gouv.fr) ;  
[sip-sie.thouars@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.thouars@dgfip.finances.gouv.fr) .

La correspondante télé-procédures :

**F. GERMAIN**

**Tél. : 05.49.09.98.23**

• **TOSCANE** : numéro 0810 006 882 depuis le 30 novembre 2009 (facturé au prix d'un appel local).